

**COMITE DE COORDINATION  
DU REGISTRE DU COMMERCE  
ET DES SOCIETES**

---

**QUESTION 91-19 :** Au moment de la résiliation d'un contrat de location gérance intervenant à la même date que la demande de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés du locataire gérant (personne physique), comment doit-on procéder :

- a) en deux temps : déclaration modificative mentionnant la fin de location gérance et ensuite déclaration de radiation ;
- b) en un temps : déclaration de radiation mentionnant comme destination du fonds "fin de location gérance" et "reprise par son propriétaire" ?

Demande d'avis du Directeur général de l'I.N.P.I. faisant suite à une question posée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles.

Les dispositions de l'article 13 du décret n° 84-406 du 30 mai 1984 concernant la déclaration de radiation d'un commerçant imposent seulement à celui-ci d'indiquer la date de cessation totale de son activité commerciale.

Elles ne lui font pas obligation d'effectuer d'autres mentions, en particulier dans l'hypothèse visée, en l'espèce où cette cessation d'activité est liée à la résiliation d'un contrat de location-gérance.

C'est seulement lors de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés que l'assujetti doit, lorsqu'il a la qualité de locataire-gérant, déclarer l'identité du loueur de fonds ainsi que les dates du début et du terme de la location-gérance.

Une déclaration modificative serait en l'espèce dépourvue de toute portée pratique puisqu'elle précéderait immédiatement une radiation.

**LE COMITE EMET EN CONSEQUENCE L'AVIS SUIVANT :**

Lors de la résiliation d'un contrat de location gérance intervenant en même temps qu'une demande de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés, le locataire gérant n'est tenu d'effectuer qu'une déclaration de radiation.

*Délibération du 22 mai 1992  
Président : Jean-Pierre COCHARD  
Rapporteur : Christian REMENIERAS*



**INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**  
26bis rue de Saint-Pétersbourg - 75800 PARIS Cédex 08  
Tél. : (1) 42 94 57 43